



Conflit à propos d'un licenciement

Par **olivian**, le **11/02/2011** à **12:42**

Bonjour,

Pendant au moins deux mon ami a été victime de harcèlement moral. Son employeur a licencié presque tout le monde sauf lui. Sa situation a empiré, son employeur lui demandant de faire en plus de son travail des tâches subalternes, comme faire le travail des personnes licenciées, passer la serpillière etc

Après deux ans de dépression, son employeur veut bien le licencié par un licenciement économique. Celui-ci lui doit des indemnités. Il ne veut évidemment pas les payer et lui propose de travailler 3 mois gratuitement pour lui. Ce qui est bien sûr hors de question.

Nous sommes à bout de nerf. Il ne veut pas non plus payer les deux mois de préavis au assédic, et donc l'obliger à les faire aussi.

Quel est le recours le plus efficace pour lui faire comprendre nos droits et ses devoirs, sans que l'on ai à le supporter encore longtemps.

Je vous remercie énormément à l'avance si quelqu'un pouvait nous aider.

OF

Par **P.M.**, le **11/02/2011** à **14:03**

Nonjour,

Il me paraît indispensable de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé et je vous conseillerais, même si ce n'est pas obligatoire, de vous rapprocher d'une organisation syndicale voire d'un avocat spécialiste...